

Rapport moral

Exercice 2019

AG du 29 juin 2020

Mesdames, Messieurs les administrateurs

Mesdames les CSE

Avant de débiter ce rapport moral, je tiens à saluer la présence des nouveaux élus représentant nos collectivités fondatrices Harfleur et Gonfreville l'orcher du fait de l'élection municipale du 15 mars qui a installé de nouvelles équipes.

Nous espérons que les élus représentant ces villes du fait du précédent mandat, accepteront majoritairement de rester membres de notre association à titre individuel.

Je salue la présence d'Yvon Haussetête qui nous a accompagnés depuis plus de 30 ans en qualité d'expert-comptable et qui a accepté, la retraite ayant sonné, de devenir membre du CA de notre association.

Je salue la présence de nos 2 CSE Mme Duval et Mme Lecuyer

C'est en effet dans un contexte très particulier que nous organisons cette année notre assemblée générale du fait de la crise sanitaire qui impacte toutes les activités de notre Pays et du Monde depuis le début de l'année 2020 et qui a fortement impacté les activités de notre association comme tous les établissements recevant du public depuis le 17 mars 2020.

Nous sommes en période d'assouplissement des contraintes d'organisation pour assurer la sécurité sanitaire mais il ne nous paraissait pas sérieux et raisonnable d'organiser notre assemblée en présence de plus de 20 personnes afin de respecter les distanciations encore nécessaires à l'heure actuelle.

Aussi c'est malheureusement sans nos salariés et partenaires que nous nous réunissons ce jour en Assemblée Générale

L'organisation en visioconférence aurait été fastidieuse à mettre en place et au regard de la continuité d'activité parfois difficile rencontrée par certains salariés, la présence des CSE et la possibilité d'accéder aux documents sur le

site de FODENO permettra à l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires d'avoir les informations liées à cette AG

Je ne vais pas revenir sur la gestion de crise sanitaire et tout ce qui a été mis en place par la Direction pour la gérer car les documents nous ont été fournis au fur et à mesure des obligations légales et organisationnelles pour assurer la continuité d'activité en sécurité optimale tant pour les salariés que les stagiaires. Les protocoles nationaux et leur déclinaison au sein de notre association sont d'ailleurs disponibles au siège social de notre association.

La situation financière de FODENO en matière de réserves que nous pouvons qualifier de très saine nous a permis d'assurer le maintien de salaires de nos collaborateurs en complément des aides de l'Etat et de ne pas connaître de problème de trésorerie.

Cela nous démontre combien il est primordial de dégager des excédents à chaque exercice et de revendiquer auprès des pouvoirs publics la juste hauteur de subvention pour financer les dispositifs que nous menons, en imputant le moins d'autofinancement possible.

Bien que la période que nous venons de vivre nécessitait de démontrer notre capacité à gérer une crise de cette ampleur, nous sommes réunis aujourd'hui pour évoquer prioritairement l'année 2019.

La Direction de FODENO présentera le rapport de gestion et le rapport d'activités.

Cette activité fut intense d'un point de vue pédagogique et au regard de l'évolution des dispositifs de formation, il est apparu indispensable de s'assurer que les conditions d'accueil dans nos différents sites étaient à la hauteur des besoins

Cela nous a amené à engager des travaux sur 2 sites en particulier, celui de Flavigny et celui de Saint germain Village, travaux qui ont abouti durant ce 1<sup>er</sup> semestre et d'investir des nouveaux locaux sur Fécamp en mars 2019.

D'un point de vue institutionnel nous avons dû nous attacher les services d'avocats spécialisés pour 2 sujets importants :

- Nous avons dû justifier auprès des services juridiques de la Région que Fodeno n'était pas une association « transparente » du fait de nos liens avec nos collectivités fondatrices. Un mémoire a été réalisé par le

cabinet Fidal qui a apporté toutes les clarifications nécessaires et semble t- il suffisantes.

Nous avons profité de cette occasion pour revoir les statuts et apporter plusieurs modifications dont 2 importantes :

Le fait que notre centre s'appellera désormais Formation Démocratie Normandie soit FODENO et non plus FODENO LE HAVRE du fait de notre développement possible sur l'ensemble de la région avec déjà les sites de Fécamp et Saint Germain Village

et nous avons ajouté dans notre objet le fait de devenir Centre de Formation d'Apprentis

- Le second point important est le fait que nous ayons réalisé un accord d'entreprise sur l'organisation du temps de travail qui a été signé en janvier 2020. Un 2<sup>ème</sup> volet concernant la qualité de vie au travail sera négocié à l'automne 2020

Je remercie tous nos collaborateurs pour leur investissement durant l'année que nous clôturons et remercie nos CSE d'être notre porte- parole auprès de l'équipe.

Je vous remercie pour votre attention